



**Sept raisons pour lesquelles la France doit être présente à la première réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires**



La première réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), va se tenir aux Nations Unies à Vienne du 21 au 23 juin 2022.

Le TIAN a été adopté par une majorité des États (122) à l'Assemblée générale des Nations unies le 7 juillet 2017. Seul traité qui interdit juridiquement les armes nucléaires. Il est entré en vigueur le 22 janvier 2021, venant notamment compléter d'autres instruments, comme le Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP). En effet jusqu'à présent cette arme de destruction massive n'était pas encore rendue illégale au regard du droit international. Désormais les États membres du TIAN ne doivent jamais et en aucun cas :

- Développer des armes nucléaires, ni faire de recherches, concevoir ou prendre d'autres mesures en vue de produire des armes nucléaires.
- Tester des armes nucléaires que ce soit sous terre, sous l'eau ou dans l'atmosphère.
- Produire des armes nucléaires, y compris leurs composants et leurs vecteurs.
- Acquérir des armes nucléaires par d'autres moyens, par exemple auprès d'un autre État.
- Stocker ou posséder des armes nucléaires (sauf s'ils travaillent à les éliminer).
- Transférer la propriété ou le contrôle d'armes nucléaires à un autre État.
- Utiliser ou menacer d'utiliser des armes nucléaires (soit la politique de dissuasion nucléaire) en temps de guerre ou de paix.
- Héberger sur leur territoire des armes nucléaires d'un autre État (sauf s'ils travaillent à leur élimination).
- Aider ou encourager quiconque, de quelque manière que ce soit — y compris le financement —, à l'une de ces activités interdites.

À la différence du dérèglement climatique, nous disposons des moyens humains, technologiques et financiers pour mettre un terme à la menace des armes nucléaires. Ce qui manque, c'est la volonté politique. La France dispose de 290 bombes atomiques et pour cela elle a réalisé 210 essais nucléaires de 1960 à 1996 en Algérie puis en Polynésie, et elle doit maintenant indemniser les victimes et réhabiliter l'environnement.

La France a investi, « officiellement » la somme folle, entre 2019 et 2021 de 14 milliards d'euros. Contrairement à tous ses engagements - pris notamment dans le cadre du Traité sur la non-prolifération (TNP) —, elle refuse de participer aux conférences internationales et onusiennes portant sur les risques et les conséquences de ces armes de destruction massive.



Toute détonation nucléaire volontaire, accidentelle ou par erreur provoquerait, quel que soit le lieu à travers la planète où elle se réaliserait des conséquences humanitaires et environnementales auxquelles personne ne pourrait faire face.

Il n'est plus possible de voir les dirigeants de notre pays s'éloigner de leur obligation d'assurer la sécurité de la population et refuser le dialogue porté par l'ONU. Il est trop simple comme le fait le président Macron (7 février 2020) de dire que « *nous n'avons pas d'autre choix que de nous confronter à l'imperfection du monde et d'affronter, avec réalisme et honnêteté, les problèmes qu'il nous pose.* » Car n'est-ce pas le rôle d'un Président d'assurer la sécurité de ces citoyens par des moyens conformes aux valeurs revendiquées de paix, des droits humains et de démocratie ?

La France qui ne cesse, quel que soit son gouvernement, de dire qu'elle est un État responsable, n'a pas le droit de s'isoler de la scène internationale et européenne. Elle n'a pas le droit de refuser le dialogue en vue d'agir pour notre sécurité humaine et environnementale face aux arsenaux nucléaires qui nous menacent en permanence.

### **La France doit participer à cette réunion de l'ONU :**

#### **1 - La France comme membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU a des responsabilités particulières**

- La France a su, malgré des égarements, être un État qui porte une voix positive et constructive en faveur du droit international humanitaire, d'un plus grand multilatéralisme et d'une nécessité de dialogue permanent. À ce titre, le président Macron a déclaré que « *la France, puissance nucléaire reconnue par le Traité de non-prolifération, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait.* »
- Peut-on imaginer un seul instant que la France laisse son siège vide lors de cette réunion de l'ONU, se rangeant ainsi aux côtés d'absents tels que les puissances autoritaires (Russie, Chine), ou dictatoriale (Corée du Nord) ?
- Si la France est « une puissance d'équilibre, au service de la paix », elle ne saurait refuser un dialogue avec des États qui veulent assurer une plus grande sécurité et stabilité mondiales.

#### **2 - Des parlementaires et des maires soutiennent cette réunion**

- Saviez-vous que 34 parlementaires ont décidé de s'engager pour soutenir le TIAN ? Cet engagement s'est notamment traduit, en 2018, par une demande claire (et acceptée par la Commission des affaires étrangères dirigée par la majorité présidentielle) que « la France atténue ses critiques à l'encontre du TIAN, de façon à montrer qu'elle comprend et prend en compte les préoccupations de ces États et leur aspiration à une gouvernance mondiale plus équilibrée » ;
- Savez-vous également que 57 villes (avec des mairies à majorité communiste, socialiste, écologiste et du parti des Républicains) soutiennent ce traité ? Ces maires ont



conscience de leur obligation d'assurer une sécurité publique, économique, culturelle et environnementale à leurs citoyens face à une potentielle catastrophe nucléaire militaire. Un maire ne peut donc pas ignorer la menace que font peser les armes nucléaires, il a le devoir d'agir et c'est ce qui explique les engagements de notre capitale, de grandes métropoles comme de petits villages ;

- À travers le monde ce sont plus de 600 villes (dont Amsterdam, Berlin, New York, Sydney, Oslo, Washington,...) et 1 800 parlementaires qui sont dans une démarche similaire. De même, 56 anciens premiers ministres, ministres de la défense ou des affaires étrangères de 22 pays alliés des États-Unis ont signé, en septembre 2020, une tribune appelant leurs États à approuver le TIAN.

### **3 - Cette conférence onusienne bénéficie d'un soutien croissant en Europe et à l'international**

- De nombreux États européens (Allemagne, Autriche, Finlande, Irlande, Malte, Norvège, Suisse, Suède, Saint-Siège, Saint-Marin, ...) et de la communauté internationale (Afrique du Sud, Costa Rica, Mexique, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Thaïlande...) seront présents à Vienne et les discussions semblent aller dans ce sens aussi en Belgique, aux Pays-Bas et au Japon ;
- Seront également présents le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, les organisations non gouvernementales, des parlementaires de différentes nationalités.

### **4 - Respecter la démocratie au niveau national comme international**

- Il est intolérable et dangereux que la décision de détruire des régions entières avec leurs populations soit entre les mains de la seule personne du Président de la République, orienté par un cercle restreint de conseillers et d'officiers ;
- N'est-il pas scandaleux que l'existence même du TIAN soit ignorée par la plupart des Français, pour ne pas dire occultée par les autorités gouvernementales ? Le débat en France sur l'arme et la dissuasion nucléaire est étouffé depuis des décennies ; un débat national s'impose sur un sujet aussi grave. Par sa structure même, la dissuasion nucléaire implique la démission des citoyen(ne)s qui abandonnent leur destin à la seule décision du Président de la République.

### **5 - Les armes nucléaires menacent notre sécurité et notre planète**

- L'environnement est désormais une priorité mondiale. Alors que des politiques écologiques commencent à être mises en place – avec plus ou moins de succès – la course aux armements, elle, s'intensifie. La France devrait dépenser, entre 2022 et 2025, un minimum de 23 milliards d'euros pour son arsenal nucléaire ;
- Souvent oubliées dans les luttes environnementales, les armes nucléaires représentent pourtant, depuis 1945, un danger majeur. Tant que des États auront ces armes de destruction massive, toute politique de respect de l'environnement et de la biodiversité ne sera que partiellement effective.



**ICAN** 2017  
NOBEL  
PEACE  
PRIZE  
**FRANCE**

**ICAN – France**  
187, montée de Choulans, 69005 Lyon  
coordination@icanfrance.org  
Tél : +33 (0)4 78 36 93 03  
<http://icanfrance.org>

## 6 - Les armes nucléaires sont la nouvelle Ligne Maginot

- Les faits sont têtus : l'Égypte a attaqué Israël en 1967 malgré l'arme nucléaire israélienne. Les armes nucléaires soviétiques et chinoises n'ont pas empêché la guerre russo-chinoise de 1969 au sujet d'une île du fleuve Oussouri, l'île Zhenbao. L'Argentine n'a pas craint l'arme nucléaire britannique en 1982 quand elle a voulu annexer les îles Malouines. Les armes nucléaires indiennes et pakistanaises n'ont pas empêché les crises entre l'Inde et le Pakistan depuis 1999, dont celle de Kargil, ("guerre des glaciers") qui a causé plus de 1 000 morts. La Russie n'a pas eu peur des armes nucléaires de l'Occident quand elle a phagocyté une partie du Donbass ukrainien en 2014. L'arme nucléaire n'empêche pas la guerre ;
- Se reposer sur la dissuasion nucléaire comme la raison de l'absence d'agression de l'Europe depuis plus de 75 ans est une affirmation gratuite qui ne repose sur aucune preuve. « *On ne peut attribuer une cause certaine à un événement qui ne s'est pas produit* », écrit très justement le général Bernard Norlain.

## 7 - Les armes nucléaires sont dangereuses

- Nombreux sont les risques d'accidents, d'incidents techniques, d'erreurs humaines et d'attaques cybernétiques contre les systèmes d'alerte ou de lancement. Par exemple, une guerre nucléaire a été évitée grâce à la clairvoyance de l'officier soviétique Stanislav Petrov le 26 septembre 1983. Le 30 octobre 2020 et le 8 janvier 2021, le chef d'état-major des armées des États-Unis Mark Milley a dû téléphoner à son homologue chinois pour l'assurer qu'il n'obéirait pas à un ordre d'attaque nucléaire donné par le Président Donald Trump dont il s'inquiétait à juste titre de la santé mentale.

**Les armes nucléaires ne protègent pas les populations et menacent directement la sécurité humaine. En refusant de participer à cette réunion, la France ne fait qu'alimenter un processus d'insécurité internationale et de mise en danger des générations actuelles et futures.**

### **Les associations suivantes membres de ICAN France soutiennent et portent cette pétition :**

Abolition des armes nucléaires–Maison de Vigilance, Europe Écologie Les Verts (EELV), Greenpeace, Initiatives pour le désarmement nucléaire (IDN), Justice et Paix France, Ligue des droits de l'Homme (LDH), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Mouvement de la Paix, Mouvement international de la Réconciliation (MIR), Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE), Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Mouvement Utopia, Observatoire des armements, Parti communiste français (PCF), Pax Christi France, Pugwash France, Réseau Féministe Ruptures, Réseau Sortir du nucléaire, Agir pour le désarmement nucléaire Franche-Comté (ADN), Association Négajoule !, Feyzin-Europe, Mouvement poétique pour une société idéale oubliée (MPSIO).

**ICAN France** est le relais national de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN), prix Nobel de la paix 2017. Cette campagne, lancée en 2007 regroupe plus de 600 ONG partenaires dans 103 pays. Elle vise à mobiliser les citoyens et les gouvernements pour l'universalisation et la mise en application du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).